

Projet pédagogique

Espace petite enfance du Colombier- Multi accueil

Le projet pédagogique est la mise en œuvre au quotidien des objectifs fixés dans le projet éducatif.

Il s'agit pour l'équipe éducative de mener une réflexion constante sur l'adéquation entre le projet éducatif et sa mise en œuvre au quotidien.

2022



1/ Adaptation / Familiarisation.

Objectif(s) :

- ✓ Permettre à l'enfant de découvrir un premier lieu de socialisation, construire sa relation à ses pairs.
- ✓ Faciliter la séparation enfant / parents.
- ✓ Permettre à l'enfant et à sa famille d'être à l'aise au sein de la structure : respect de l'individualité de l'enfant (construction de sa personnalité) et des choix éducatifs parentaux (soutenir la fonction parentale).
- ✓ Acquérir la connaissance des besoins de l'enfant accueilli pour une prise en charge dans la sécurité affective (continuité de la maison).

Le système de « référence », comme moyen pour parvenir à ces objectifs.

Déroulement du temps fort :

✓ Quand ?

Il s'agit d'une période de découverte mutuelle (enfant/ famille/ structure) avant le premier jour de garde (environ 8 séances, dans les 15 jours qui précèdent pour se laisser le temps des imprévus).
Les enfants sont répartis dans l'un des 3 groupes (bébé, moyen, grand) par année de naissance. Les professionnels du groupe suivent les enfants pendant les 3 années de présence à la structure.
Un professionnel du groupe est nommé référent de l'enfant. Il est choisi en fonction de ses jours de travail et la fréquentation habituelle de l'enfant.
La période d'adaptation/ familiarisation est fixée selon les jours de travail de la référente, en accord avec la disponibilité des familles.

Une fois l'inscription finalisée, la Directrice fait visiter les locaux à l'enfant et à sa famille. Elle fait les présentations avec l'équipe du Multi Accueil.

Elle présente le professionnel qui sera référent de l'enfant.

Ce référent, est l'interlocuteur privilégié de la famille pendant son temps d'accueil. Le référent et la famille organisent ensemble la période d'adaptation.

Il s'agit de temps courts mais rapprochés, qui permettront à l'enfant, ses parents et l'équipe éducative de faire connaissance.

La période d'adaptation est très importante car elle permet d'ajuster la prise en charge de l'enfant à la structure, en fonction de ses habitudes de vie, des choix éducatifs de ses parents, ...

Les neurosciences ont démontré que l'enfant agit comme un statisticien : il a besoin de vivre 3 fois les mêmes situations pour pouvoir anticiper la quatrième. Fort de ces découvertes, la période d'adaptation / familiarisation doit être repensé.

Elle doit permettre à l'enfant de découvrir une organisation stable, donc prévisible. Si chaque jour l'organisation change, l'enfant ne peut pas s'habituer. Le référent sera donc vigilant à organiser cette période avec des repères forts : même référent, même lieu d'accueil, même horaire, repérer les jeux qui l'ont séduit pour lui proposer sur les jours suivants, ...

Les temps d'adaptation tiendront également compte du planning des autres professionnels du groupe, pour que les autres enfants soient pris en charge de façon satisfaisante et que le référent soit disponible pour le nouvel enfant (généralement entre 9h00 et 17h00, en prenant soin d'éviter les heures de repas).

1ere semaine :

1^{er} jour : premier contact parents / enfant / référent. Environ 1h30.

L'enfant découvre la structure avec ses parents. Le référent présente le reste de l'équipe.

Il explique le déroulement d'une journée, fait visiter les lieux de vie (Ou mettre les affaires de l'enfant en arrivant le matin, ou dormira l'enfant, ...), énonce les règles d'utilisation des locaux, ...

Il questionne la famille sur ses attentes. La période d'adaptation est organisée ensemble.

L'enfant reste avec son parent pour ce premier contact.

2^{ème} et 3^{ème} jour (mêmes horaires) : parents/ enfant / référent.

Un temps est consacré au recueil des habitudes de vie de l'enfant.

4^{ème} jour (mêmes horaires): c'est le premier jour de séparation pour l'enfant avec son parent.

2^{ème} semaine :

5^{ème} jour: idem que le 4^{ème}

6^{ème} jour : Temps plus long avec un repas. Le référent peut proposer au parent de revenir pour donner le premier repas au Multi Accueil.

7^{ème} et 8^{ème} jour: petite journée

Les parents doivent rester disponibles pendant la période d'adaptation, car le référent se réserve le droit de raccourcir le temps prévu sans la famille, de renouveler une étape plusieurs fois, ...

Une adaptation en douceur est généralement facilitatrice pour une intégration réussie de l'enfant à la collectivité.

Cette période d'adaptation sera facturée au tarif horaire établi lors de l'inscription et en fonction du nombre d'heures réellement effectuées.

✓ **Où ?**

Toujours dans la pièce de vie de l'enfant (même si les autres enfants sont dehors).

Le référent et le parent se positionnent au sol, comme « port d'attache » pour l'enfant (l'expliquer au parent).

Être attentif au calme de la pièce pour sécurisation de l'enfant et favoriser les échanges avec le parent.

✓ **Quel matériel ?**

Livret d'accueil individualisé (avec habitudes de vie, introduction alimentaire, fiches d'observation, ...).

Doudou et tétine, si besoin. Les jeux investis la veille

✓ **Mise en œuvre des objectifs :**

1- Considérer le jeune enfant comme une personne unique et le respecter comme tel :

<p>1-1/ Assurer sa sécurité physique, affective et émotionnelle :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présence du parent sur les 3 premières séances, plus si nécessaire. - Se présenter les uns, les autres, faire visiter les locaux pour se sentir plus à l'aise. - Le parent peut choisir le dortoir de son enfant. - Le référent doit se rendre disponible pour l'enfant, le lien d'attachement peut se créer qu'avec du temps, une sécurité affective (se sentir unique). L'enfant a besoin pour se sentir en sécurité : d'une relation corporelle (le porter), d'une attention particulière (laisser exprimer ses émotions, les expliquer, les contenir, rassurer, ...), d'une prise en charge individualisée. - Le référent observera comment se comporte la maman avec l'enfant pour reproduire des repères. - Toujours prévenir l'enfant du départ du parent.
<p>1-2/ Répondre à ses besoins :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'enfant a besoin de répétition pour se créer des repères. - Lui expliquer ce qui se passe et ce qui va se passer. Expliquer à son parent le déroulement d'une journée. - Remplir avec la famille les habitudes de vie, pour connaître les besoins de l'enfant et respecter son rythme de vie. - Doudou et tétine a disposition pour réassurance si besoin. - Répondre à ses besoins de décharge émotionnelle (accueillir ses émotions), de câlins, ...
<p>1-3/ Valoriser ses potentialités et favoriser ses découvertes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire confiance à l'enfant, lui laisser le temps de faire à son rythme, lui permettre de rester en observation s'il en a besoin. - L'accompagner dans son exploration pendant le temps d'itinérance ludique. - Faire preuve d'empathie et valoriser ses progrès. Mette des mots sur le vécu.
<p>1-4/ Favoriser sa prise d'autonomie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer à l'enfant d'accompagner son parent jusqu'à la porte pour le laisser partir. - Proposer des jeux qui permettent à l'enfant de comprendre la séparation : coucou/caché, jeux de ballon, ... ou des jeux qui vont susciter son intérêt et lui permettre de se projeter sur ce qu'il peut faire à la structure : donner à manger aux poissons, chansons, jeux de transvasement, ... - L'album photo de la famille va permettre quand il en éprouve le besoin de faire revivre le souvenir de sa famille, doudou et tétine à disposition permet de se rassurer en autonomie. - Mettre les photos à l'entrée du groupe des professionnels qui vont l'accueillir, pour anticiper.

<p>1-5/ Utiliser une communication adaptée à l'accueil du jeune enfant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Porter une attention particulière à l'enfant (regard), être disponible. - Parler à l'enfant à sa hauteur. Parler avec lui et non de lui. - Langage bienveillant, empathique, mettre des mots sur les émotions. - Faire des phrases simples. - Utiliser la Lsf.
--	--

2- Faire de la collectivité, un lieu du vivre ensemble :

<p>2-1/ Garantir une place pour chacun :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer en amont la venue de l'enfant, marquer sa place avec des étiquettes : son casier, ... pour se sentir attendu, accueilli. - Nommer l'enfant quand on lui parle. - Être attentif aux transmissions faites par les familles. - Demander les attentes envers la collectivité.
<p>2-2/ Favoriser sa socialisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter l'enfant au groupe. - Lui laisser le temps de s'ouvrir aux autres enfants. - Favoriser la création de liens enfant/ parent/ professionnel (lui donne à voir les relations en dehors de son cercle familial) - Puis l'amener à s'ouvrir aux autres professionnels de la structure. - L'accompagner dans le partage des jeux, des espaces, ...

3- Faire de la collectivité, un lieu ouvert aux familles :

<p>3-1/ Respecter les choix éducatifs parentaux:</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser l'adaptation en tenant compte du parent (son emploi du temps, son ressenti sur les capacités d'adaptation de son enfant, ...). - Recueillir les habitudes de vie permet de respecter les choix éducatifs parentaux. - Assurer le relai du parent en son absence (respect du rythme de l'enfant dans son alimentation, son sommeil, ...) - Demander les attentes de la famille envers le multi accueil (notamment pour les transmissions). - Absence de jugement de la part des professionnels.
---	--

<p>3-2/ Permettre leur participation à la vie de leur enfant à la structure :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Enoncer l'utilisation des locaux lors de la visite (accès ou non), pour pouvoir se permettre d'être plus à l'aise. - Inviter le parent à rentrer dans la salle de vie. - Les 3 premiers jours d'adaptation, le parent reste avec son enfant, cela donne à voir de notre fonctionnement, notre pédagogie, le parent peut se projeter. - Le parent est invité à partager les temps de vie de la structure pendant la période d'adaptation (activités, repas, endormissement, ...). - En juin, inviter les parents, qui arrivent en septembre, à la réunion pour le changement de groupe (permet une rencontre ancienne et nouveaux parents). - Parler des activités partagées, festivités, café des parents, ... organisés toute l'année.
--	--

2/ Aménagement des séparations matin et soir.

Objectif(s) :

- ✓ Faciliter la séparation enfant / parent, pour qu'elle soit le mieux vécue possible. Faire vivre la continuité du lien parent/ enfant, malgré l'absence du parent.
- ✓ Toujours verbaliser le départ du parent à l'enfant.
- ✓ Adopter une posture d'accueil chaleureuse de l'enfant et de sa famille (être avenant) matin et soir.

Déroutement du temps fort :

✓ Quand ?

L'heure d'arrivée et de départ de l'enfant, est à la convenance de la famille, dans la limite du respect du rythme de l'enfant.

Ainsi, les parents devront prendre en compte les heures de repas et de sieste pour organiser l'arrivée ou le départ de la structure.

De la même façon, l'équipe peut être moins disponible pour l'accueil ou le départ d'un enfant, si elle est occupée auprès du groupe pour les repas, la sieste, ... Sauf accord avec la responsable, l'accueil de l'après-midi ne démarre qu'à 13h pour permettre au temps du repas de s'organiser sereinement.

A l'arrivée, les parents prévoient un temps suffisant pour transmettre les informations qui peuvent avoir une incidence sur la journée (heure de lever, petit déjeuner, heure de départ, maladie ou comportement inhabituel, fièvre et prise de médicament : produit, dosage et heure ...).

De 7h00 à 8h15, l'enfant peut arriver à la structure en pyjama. L'équipe éducative peut l'habiller et lui donner son petit déjeuner (fournit par la famille).

A partir de 8h15, l'enfant arrivant à la structure est prêt pour passer sa journée : il a pris son petit déjeuner, il est lavé, sa couche est propre, il est habillé. A 9h00, une collation de fruits à croquer est proposée aux enfants.

La séparation peut être un moment d'une grande intensité émotionnelle pour l'enfant et ses parents.

L'équipe est un soutien rassurant, elle accompagne l'enfant à être acteur de cette nouvelle étape de sa vie.

C'est pourquoi, l'équipe conseille au parent de rester quelques minutes avec son enfant, de ne pas partir sans lui dire "au revoir".

✓ Ou ?

A l'accueil du matin, deux espaces de vie sont ouverts :

- la salle de psychomotricité, préférentiellement pour l'accueil des enfants du groupe des bébés et des moyens,
- la salle de jeux symboliques pour le groupe des grands.

L'enfant est accueilli par les professionnels de son groupe de référence.

Les enfants peuvent naviguer à leur guise d'un espace à l'autre, prendre leur collation à 9h00 dans l'espace qui leur convient.

L'accueil des enfants et de leur famille est assuré par les membres fixes de l'équipe. Des remplaçants peuvent renforcer l'équipe en cas de besoin; ils sont de préférence déchargés de l'accueil.

Positionnement au sol des professionnels : **concept de « port d'attache » élaboré par Anne-Marie FONTAINE.**

Lors de l'accueil du matin, les professionnels se positionnent préférentiellement assises au sol.

Dans cette position l'enfant peut venir dans les bras du professionnel, cela permet, éventuellement, d'être disponible également pour un autre enfant, sans devoir reposer le premier enfant.

Lorsque l'enfant est prêt, il peut choisir d'aller à l'exploration des jeux, revenir se rassurer au besoin, ...

En cela son autonomie est favorisée. Par ailleurs, nous avons observés que les enfants sont plus sereins lorsque les adultes limitent leurs déplacements.

Aussi, le parent est invité à venir jusqu'au professionnel avec son enfant, à se placer à hauteur d'enfant pour communiquer avec le personnel.

Pour le départ, les parents sont invités à récupérer leur enfant au sein de la pièce où il est en cours d'activité (jardin, atelier de peinture, ...). A partir de 17h00, l'ensemble des enfants est regroupé dans la salle de psychomotricité pour permettre le nettoyage des autres pièces.

Equipés de sur-chaussures, les parents ont la liberté de circuler au sein des locaux, hormis les locaux techniques, tels que : cuisine, buanderie, locaux de stockage, ...

Les dortoirs sont accessibles uniquement avec l'autorisation de l'équipe, lorsque leur enfant est le seul à s'y trouver.

✓ Quel matériel ?

La transition maison / multi accueil peut être facilitée par un objet familial (un doudou qui doit être lavé régulièrement par la famille). Il pourra faire la navette entre la maison et la structure, pour vraiment jouer ce rôle de lien entre les deux modes de vie de l'enfant.

L'album photo de la famille, demande lors de l'adaptation, peut jouer également ce rôle de transition entre les deux lieux de vie de l'enfant. L'espace d'accueil doit être aménagé et adapté aux enfants avant leur arrivée (mise à disposition des jeux jusqu'au départ des derniers enfants).

Le professionnel s'attachera à préparer les jeux afin que les objectifs éducatifs de ces derniers puissent être atteints (placer les animaux dans la ferme, la dinette en ordre dans les placards, les poupées habillées, les puzzles constitués, ...).

Seront préférés des jeux qui permettent de rejouer la séparation (ballons, coucou/caché, dinette/poupées, ...).

Les jeux trop bruyants, tel que les instruments de musique, ne seront pas sortis à ce moment de la journée, pour ne pas rajouter de l'excitation dans ce temps déjà emprunts d'émotions.

Des feuilles de transmission écrites sont mises en place, pour recueillir les informations sur l'enfant à la maison et à la structure. Cet outil est le support qui permet la continuité de prise en charge de l'enfant entre ces deux lieux de vie.

L'équipe veille à maintenir la confidentialité des informations collectées.

✓ **Mise en œuvre des objectifs :**

1- Considérer le jeune enfant comme une personne unique et le respecter comme tel :

<p>1-1/ Assurer sa sécurité physique, affective et émotionnelle :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Être attentif à l'ambiance de la salle : aérer les locaux, adapter la luminosité, privilégier la lumière douce et naturelle. - Demander au parent de laver les mains de son enfant dès son arrivée. - Inviter les parents à rentrer dans la salle et à se rapprocher du professionnel assis au sol. - Personnaliser l'accueil de chaque enfant et de sa famille. - Être disponible, chaleureux, accueillir les émotions, avoir des mots rassurants, câliner l'enfant au besoin. Parler avec lui plutôt que de lui. Parler du retour du parent. - Mettre à disposition de l'enfant, les objets transitionnels (doudou, sucette). - Accompagner l'enfant à dire « au revoir » à son parent, toujours signifier son départ. - Le professionnel à l'accueil veille à ne pas sortir de la pièce pour éviter un nouveau sentiment de séparation pour l'enfant
<p>1-2/ Répondre à ses besoins :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte les habitudes de vie de l'enfant, pour permettre un accueil individualisé de l'enfant et de sa famille. - Respecter le sommeil d'un enfant qui arrive en étant endormi. - S'accorder avec les parents, lors de l'accueil et des transmissions, sur la prise en charge individualisée de l'enfant et sur le déroulement de la journée. - Respecter les rituels d'arrivée et de départ de l'enfant avec son parent. - Laisser le temps à l'enfant de vivre ses émotions, pour les assimiler. Rester dans une présence compréhensive dans son besoin de se décharger. - Si besoin accompagner les retrouvailles, cela peut être difficile pour le parent de retrouver son enfant, qui a besoin d'exprimer la difficulté de s'être <u>séparé</u>, par une <u>opposition forte</u>

<p>1-3/ Valoriser ses potentialités et favoriser ses découvertes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre à l'enfant de partir de lui-même vers une activité ou lui laisser le temps de l'observation (positionnement au sol du professionnel). - Ne pas sous-estimer la difficulté de la séparation. - Mettre des mots sur les émotions vécues par l'enfant (le rassurer, l'encourager). - Faire des transmissions de qualité en essayant de valoriser les capacités de l'enfant, regarder avec curiosité le potentiel qu'il développe pour faire son expérience. - Associer l'enfant dans les transmissions faites aux parents, l'inviter à raconter, s'il le désire.
<p>1-4/ Favoriser sa prise d'autonomie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager les espaces de vie en fonction de l'âge des enfants et de leurs acquisitions. - Respecter le désir de l'enfant de faire seul (ranger ses affaires, prendre son doudou, se laver les mains). - Accompagner l'enfant à dire au revoir à son parent. - Faire confiance à l'enfant pour mobiliser ses ressources afin de supporter la séparation. L'accompagner dans ce processus, pour qu'il en devienne acteur. - Faire de la collectivité un lieu accueillant et attrayant (rangement, décoration...). L'enfant doit trouver dans l'aménagement de l'espace une compensation à l'absence de son parent. Il doit pouvoir se projeter sur ce qu'il peut faire ici. Aussi lui proposer des scénarios, qu'il pourra s'approprier, détourner à son compte, ... est facilitateur (mise en place d'un petit déjeuner dans l'espace dinette par exemple). - Au départ, encourager l'enfant à ranger les jouets, pour signifier la fin de la journée à la structure et le début de la soirée à la maison (aide à la transition, à se projeter sur un autre contexte)
<p>1-5/ Utiliser une communication adaptée à l'accueil du jeune enfant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Adopter une attitude professionnelle adaptée à l'accueil : être souriant, disponible, et à l'écoute. - Se mettre en retrait pendant les câlins / bisous. - Appeler les enfants par leur prénom. - Verbaliser le départ du parent le matin en notifiant systématiquement à l'enfant qui va revenir le chercher. - Ecouter le parent sans porter de jugement. - S'isoler si besoin pour parler plus tranquillement. - Respecter le fait qu'un enfant n'ait pas envie de venir ce matin, l'aider à passer ce moment. - Repositionner chaque enfant et chaque parent dans leur statut respectif (fils/fille de ..., papa/maman de...), pour permettre la transition structure/famille. - Transmettre du factuel, sans interprétation (il a dormi 2h00, plutôt que : « il a bien dormi »).

2- Faire de la collectivité, un lieu de vivre ensemble :

<p>2-1/ Garantir une place pour chacun :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer en amont de l'accueil, une place pour chacun (casier, vestiaire, ...), nommée et identifiée par une photo de l'enfant avec son prénom, pour lui permettre se repérer. - Accueillir tous les enfants, et leur famille, avec le même regard et de la même façon. - Organiser un temps chanson le matin après la collation, permet à tous de se dire « bonjour », d'être nommé, de prendre sa place dans le groupe pour la journée. - Permettre à l'enfant de savoir qui est présent sur la journée par l'affichage des professionnels présents et le tableau Maison/crèche chez les grands. - Repérer les jeux que l'enfant apprécie pour lui proposer si l'accueil est plus difficile, ce jour-là
<p>2-2/ Favoriser sa socialisation :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Instaurer une personne de référence pendant la période d'adaptation (apprendre à s'attacher à d'autre personne que son parent). - Mettre en place un planning fixe et régulier pour les professionnels sur l'année jour et horaires), pour des repères, des liens sécurisants. - Mettre en place des jeux libres favorisant les relations entre enfants (espace garage, espace dinette...).

3- Faire de la collectivité, un lieu ouvert aux familles :

<p>3-1/ Respecter les choix éducatifs parentaux:</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter le temps de séparation le matin et des retrouvailles le soir, en l'accompagnant, si besoin. - Laisser le temps au parent et à son enfant de se retrouver avant de faire les transmissions. - Informer les parents de l'utilisation des locaux, au moment de l'adaptation, pour s'approprier les locaux. - Accompagner les familles dans leurs émotions. - Répondre aux demandes des familles sur la prise en charge de l'enfant (mauvaise nuit = le coucher, moins de tétine, ...). - Permettre aux familles de prendre des nouvelles de leur enfant par téléphone tout au long de la journée. - Questionner les parents sur leurs attentes, concernant les transmissions journalières, lors de la période d'adaptation. - Prendre en compte et considérer tous les membres de la famille de l'enfant
<p>3-2/ Permettre leur participation à la vie de leur enfant à la structure:</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Laisser le temps du déshabillage/habillage aux parents dans le but de préparer l'enfant à la séparation ou aux retrouvailles. - Laisser la possibilité au parent d'accompagner son enfant dans le commencement d'une activité pour faciliter son arrivée. - Proposer au parent de participer à la vie de son enfant, lorsqu'il arrive lors d'un temps fort (repas, activités...). - Laisser au parent le temps de découvrir son enfant en train de jouer.

	<ul style="list-style-type: none">- Organiser des cafés/parents, des réunions d'information, mettre en place une boîte à idées, organiser un comité de parents.- Investir le couloir comme lieu de rencontre entre les familles.
--	---

3/ Alimentation.

Objectif(s) :

- ✓ Permettre à l'enfant de manger à sa faim pour bien grandir.
- ✓ Faire du repas un moment de partage et d'échange (sans chantage affectif).
- ✓ Laisser l'enfant gérer son apport alimentaire, lui laisser l'autonomie de savoir ce dont son corps a besoin.

Déroulement du temps fort :

✓ Quand ?

Avant 8h15, l'enfant peut prendre son petit déjeuner à la structure (fournit par les parents). A 9h00, une collation composée de fruits à croquer et d'eau est proposée.

Pour les plus petits, à la demande en fonction du rythme de l'enfant et de manière individuelle.

Les plus grands, prennent leur repas en petits groupes, à partir de 11h15 pour le déjeuner et à partir de 15h30 pour le goûter. L'eau est proposée de façon régulière tout au long de la journée.

✓ Ou ?

Pour les plus petits et les moyens : dans leur salle de vie ou en extérieur.

Pour les plus grands : le midi dans la salle de restaurant, pour le goûter dans l'annexe ; ou en extérieur à la belle saison.

✓ Quel matériel ?

Fiche de transmission pour l'introduction alimentaire progressive des plus petits.

Les plus petits mangent dans les bras du professionnel, puis à table quand ils savent s'asseoir seuls.

Les tables et les chaises sont adaptées aux enfants (leurs pieds doivent toucher le sol), mais aussi aux professionnels (chaise et coussin d'allaitement). Les enfants ont à leur disposition : couverts ajustés en fonction de la consistance du plat et des capacités motrices des enfants (cuillère, fourchette, couteau), assiette ou plateau à compartiments à bords hauts (pour éviter que la nourriture tombe sur la table), biberon, bavoir, gant de toilette et miroir pour se laver seul le visage à la fin du repas.

Les enfants passent du biberon au verre.

Les verres suffisamment petits pour être pris en main par les enfants et transparents afin de voir la quantité d'eau à l'intérieur. Ils sont choisis en verre, pour éviter qu'ils ne se renversent trop facilement sur la table (verres en plastique trop légers). Les pots d'eau sont adaptés aux enfants.

Les professionnels disposent de plateau, de chariot de service et de tabourets à roulettes, afin de pouvoir mettre tout le matériel à disposition dessus et ne pas avoir à se lever pendant le temps du repas. Le matériel est préparé avant le service du repas, pour les mêmes raisons.

✓ **Rappel des préconisations du GEMRCN**

Avant 2 ans : pas de miel ou de fromage au lait cru. Avant 18 mois : pas de fruit de mer. Avant 12 mois : pas de légumineuses.

✓ **Mise en œuvre des objectifs :**

1- Considérer le jeune enfant comme une personne unique et le respecter comme tel :

1-1/ Assurer sa sécurité physique, affective et émotionnelle :

- Proposer aussi longtemps que l'enfant en a besoin, des prises de repas individuelles.
- Répondre au besoin de cocooning du jeune enfant, lui donner toute l'attention, le contact physique dont il a besoin, au cours de son repas (repas donné dans les bras du professionnel jusqu'à ce que l'enfant soit suffisamment prêt pour passer à table (9/12 mois) = physiquement: tient assis seul, matériel adapté. Affectivement : lorsque l'enfant demande autre chose que du cocooning).
- Préférer le repas donné par le référent pour les plus petits ou les nouveaux enfants.
- Proposer un repas équilibré (plan alimentaire, apports journaliers recommandés).
- Proposer des repas de qualité : produits bio, cuisine sur place et adaptée aux capacités de l'enfant (mouline, morceaux, ...).
- La PMI 01 n'autorise pas la Diversification Menée par l'Enfant (DME) en EAJE.
- Respecter les régimes alimentaires particuliers (allergies, repas sans viande, sans pore). Les autres mets du menu peuvent compenser les particularités. Il n'y a pas de remplacement du met.
- Prendre le temps, avoir des gestes délicats : tendre la cuillère, attendre que l'enfant ouvre la bouche avant de lui proposer une cuillère de nourriture ou un biberon, lui laisser le temps de fermer la bouche....
- Servir des petites quantités à l'enfant, quitte à le resservir deux fois.
- Proposer à l'enfant de goûter, sans le forcer néanmoins.

1-2/ Répondre à ses besoins :

- Respecter le rythme de chaque enfant (horaire de prise des biberons, coucher un enfant qui s'endort pendant le temps du repas, ne pas réveiller un enfant qui dort pour le nourrir, ...).
- Poursuivre la diversification alimentaire commencée à la maison.
- Adapter les aliments aux capacités de mastication de l'enfant.
- Lui laisser le temps de prendre sereinement son repas.
- Favoriser les petits groupes.
- Mettre en place un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) pour les enfants ayant des besoins spécifiques (allergies alimentaires, ...)

<p>1-3/ Valoriser ses potentialités et favoriser ses découvertes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter les goûts de l'enfant tout en l'encourageant à goûter à la nouveauté. - Proposer les repas dans sa totalité, grâce à des assiettes ou plateaux compartimentés, afin de laisser à l'enfant la possibilité de manger dans l'ordre qui lui plaît. Il peut faire les mélanges qu'il souhaite (pain dans le yaourt, fruit dans la purée, ...). - Adapter les couverts, pour ne pas mettre en difficulté. - Aménager les transitions (repas moulinés, morceaux, coupés ...). - Proposer à l'enfant de se servir du plat à l'assiette, d'utiliser les pots d'eau pour se servir. - Se débarbouiller seul à la fin du repas, ce qui contribue à l'élaboration du schéma corporel. - Faire participer l'enfant à l'élaboration de plats. - Valoriser pendant les transmissions faites aux parents les nouvelles acquisitions des enfants.
<p>1-4/ Favoriser sa prise d'autonomie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Manger avec les doigts est une étape du développement de l'autonomie. - Permettre à l'enfant d'utiliser progressivement les couverts. Encourager à faire seul (double cuillère). - Accepter les maladroites dans l'apprentissage de l'enfant. - Proposer des couverts adaptés au type de mets. - Permettre à l'enfant de boire tout au long du repas. - Adapter le mobilier aux capacités motrices de l'enfant (assis l'enfant doit pouvoir toucher les pieds au sol). - Permettre à l'enfant de participer à la mise en place du repas (distribution de bavoir, ...), ou à desservir.
<p>1-5/ Utiliser une communication adaptée à l'accueil du jeune enfant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas se servir de l'alimentation comme récompense ou chantage affectif. - Expliquer à l'enfant le déroulement du repas : nommer les aliments, présenter les plats aux enfants, favoriser le développement du langage. - Favoriser les échanges et temps de discussion pendant le repas. - Limiter les discussions entre adultes et/ou au-dessus de la tête des enfants. - Prendre en compte les demandes des enfants (j'ai soif, je n'en veux pas... encore) - Adopter une attitude professionnelle centrée sur la relation

2- Faire de la collectivité, un lieu de vivre ensemble :

2-1/ Garantir une place pour chacun :	<ul style="list-style-type: none">- Favoriser les repères des enfants, pour le déjeuner constitution de groupe identique pour l'année, repas pris avec un référent.- Garantir à l'enfant sa place à table pour le déjeuner.- Laisser les enfants choisir leur place et le professionnel avec qui ils veulent prendre le goûter.- Servir les enfants toujours dans le même ordre (sens des aiguilles d'une montre), permet à l'enfant d'attendre sereinement son tour sans imaginer un ordre affectif du professionnel.- Verbaliser à l'enfant son tour dans la distribution des repas (groupe des bébés), et éviter de se faire parasiter par un enfant impatient (mettre en place un adulte disponible pour les enfants qui ne mangent pas, sortir de nouveaux jeux, ...).
2-2/ Favoriser sa socialisation :	<ul style="list-style-type: none">- Faire du temps du repas un moment convivial au quotidien et lors des temps festifs (goûter d'anniversaire, repas de Noël, ...).- Garantir une ambiance agréable (niveau sonore, luminosité, limiter les déplacements des adultes, ...).- Veiller à la décoration et la présentation attrayante des plats, la décoration des tables et de la salle selon les occasions.- Réunir les conditions favorables aux échanges entre les enfants et avec les professionnels (s'écouter les uns les autres, favoriser le calme, dialoguer, ...).- Accompagner les enfants dans l'apprentissage des règles de vie : rester à table, respecter les autres, utiliser les règles de politesse, respecter la nourriture, attendre son tour, ...- Participer à l'installation et au débarrasage de la table.- Sensibiliser l'enfant au partage...).

3- Faire de la collectivité, un lieu ouvert aux familles :

3-1/ Respecter les choix éducatifs parentaux:	<ul style="list-style-type: none">- Accueillir les mamans souhaitant allaiter leur enfant tout au long de la journée.- Respecter les choix de la famille (culturels, religieux, ...) et habitudes de vie.- Suivre l'évolution de l'introduction alimentaire individuelle.- Faire de la prévention alimentaire pour les familles, l'affichage des menus, nos pratiques donnent à voir l'alimentation à donner aux jeune enfants (exemplarité).
3-2/ Permettre leur participation à la vie de leur enfant à la structure:	<ul style="list-style-type: none">- Informer les familles des menus, affichage dans le hall d'entrée de la structure pour la semaine à venir.- Permettre aux parents de donner le repas aux enfants à la structure.- Inclure les parents pour les festivités : semaine du goût, goûters d'anniversaire, ...- Partager fruits, légumes, spécialités, gâteaux apportés par les parents.- Organiser des temps conviviaux et de rencontre avec les parents : goûters, café des parents....- Inviter les parents à participer à l'entretien du potager.

4/ Sommeil.

Objectif(s) :

- ✓ Permettre à l'enfant de dormir pour se ressourcer et grandir.
- ✓ Repérer et respecter les besoins de l'enfant, prise en compte des choix parentaux.

Déroulement du temps fort :

✓ Quand ?

A la demande et selon les besoins de l'enfant dès l'arrivée jusqu'au départ. Aux premiers signes de fatigue.

Chez les grands, généralement en début d'après-midi sauf besoin particulier : enfant malade, fatigue, qui a passé une mauvaise nuit.....

✓ Ou ?

La sieste se déroule dans un lit attitré, toujours dans la même chambre.

En fonction des besoins de chacun, l'enfant pourra être accompagné vers cet idéal par divers moyens (endormissement dans les bras, dans la salle de vie, à l'extérieur, dans une poussette, ...).

✓ Quel matériel ?

Utilisation pour les plus petits de lit à barreaux, puis de lit bas adapté aux capacités de l'enfant.

En complément si besoin : poussette/ landau, tapis, écharpe de portage, boîte à musique, doudou, sucettes, ...

Les turbuletttes sont fournies par la famille pour un repère olfactif.

Chez les plus grands, la surveillance de sieste est assurée par un professionnel, le matériel doit être adapté et confortable pour l'adulte. L'équipe utilise des baby phones dans les chambres.

✓ Rappel de la législation :

- Prévention de la Mort Inattendue du Nourrisson (MIN) : Couchage des enfants sur le dos,

Température de la pièce comprise entre 18°C et 20°C

Pas d'oreiller ni de couverture pour les enfants de moins de 2 ans.

Une surveillance de sieste doit être assurée par l'équipe : une feuille d'émargement est à compléter tous les ¼ d'heure par l'équipe, pour s'assurer de la sécurité des enfants.

- Prévention des strangulations ou étouffements :

L'enfant ne portera aucun objet autour du cou pendant la sieste (collier d'ambre, cordelette avec sucette,...)

Interdiction port de bijou, barrettes, élastique,

Tour de lit interdit.
Installation en proclive sur ordonnance, avant 2 ans.

✓ **Mise en œuvre des objectifs :**

1- Considérer le jeune enfant comme une personne unique et le respecter comme tel :

<p>1-1/ Assurer sa sécurité physique, affective et émotionnelle :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les règles de sécurité en matière de prévention du MIN et des risques de strangulations/ étouffements. - Garantir les conditions optimales qui permettent aux enfants de ne pas être dérangés pendant son sommeil. - Créer un environnement favorable au sommeil des enfants (portes non grimaçantes, décoration simple et non chargée, température de la chambre, luminosité, tenue confortable, passage aux toilettes, couche propre, ...). - Garantir la sécurité affective pendant le temps de repos par la présence de professionnel dans la chambre, doudou, tétine, ... - Mettre en place des repères spatio-temporel (rituels, place du lit, ...). - Veiller à une continuité des soins (même personne qui enchaîne repas, change de la couche, endormissement). - Respecter l'intimité de l'enfant dans la découverte de son corps.
<p>1-2/ Répondre à ses besoins :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Observer et savoir reconnaître les signes de fatigue pour proposer un sommeil de qualité (besoins physiologiques et habitudes de vie). - Garantir le confort physique du jeune enfant (débarbouillage après le repas, passage aux toilettes avant la sieste, ...). - Respecter les rituels d'endormissement propre à chaque enfant. - Concilier au mieux besoin individuel et besoin collectif. - Respecter le besoin de temps de repos de l'enfant en lui proposant systématiquement un temps calme au cours de la journée. Pour l'enfant qui ne dort pas, le temps calme est un temps pour se retrouver et favoriser la créativité et l'imaginaire. Il pourra être levé plus tôt et des jeux calmes lui seront proposés. - Permettre à l'enfant de se retrouver au calme dans son lit ou la chambre à tout moment de la journée. - Observer et savoir reconnaître les signes de réveil de chaque enfant. Le lever lorsqu'il exprime le besoin.
<p>1-3/ Valoriser ses potentialités et favoriser ses découvertes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire confiance à l'enfant dans son apprentissage du sommeil. - Valoriser l'importance des bienfaits du repos. - Anticiper le moment de la sieste : prévenir l'enfant, pour lui laisser le temps de finir son activité.

<p>1-4/ Favoriser sa prise d'autonomie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter le lit aux capacités motrices de l'enfant : possibilité d'aller se coucher et de se lever seul. - Permettre à l'enfant de se repérer dans le temps : préparer son lit, aller chercher son doudou / sa tétine. - Accompagner l'enfant à faire seul : habillage, déshabillage..(pour les plus grands : laisser à l'enfant le choix de sa tenue). - Accompagner l'enfant pour qu'il apprenne à s'endormir seul. - Laisser libre accès à son lit. - Permettre à l'enfant de se lever seul, lorsqu'il a terminé de dormir.
<p>1-5/ Utiliser une communication adaptée à l'accueil du jeune enfant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser le lit comme punition ou menace est interdit. - Adopter une attitude professionnelle en adéquation avec le temps de sieste (calme, serein, détendu, ...) et être garant d'une ambiance calme (limiter les allers et venues dans les chambres). - Verbaliser, rassurer, parler doucement, ... - Proposer à l'enfant une préparation au temps de sieste : retour au calme, relaxation, rituels, ... - Installer confortablement l'enfant dans son lit, l'accompagner avec des gestes doux : voix, portage.... - Se rendre disponible pendant le temps de sieste en cas de besoin pour rassurer l'enfant, lui faire comprendre qu'il n'est pas seul et lui permettre de pouvoir se rendormir. - Tamiser la lumière lors du réveil pour faire la transition avec le retour au jeu. - Assurer pour les familles une transmission individuelle sur la qualité et la durée du temps de sieste.

2- Faire de la collectivité, un lieu de vivre ensemble :

<p>2-1/ Garantir une place pour chacun :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à ce que l'espace de repos soit accueillant et contenant : literie propre, lit fait, décoration, ... - Garantir à chaque enfant sa place au sein du collectif (lit attribué – étiquette pour se repérer-, besoins individuels, ...). - Accompagner l'endormissement des enfants.
<p>2-2/ Favoriser sa socialisation :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réfléchir à la place de chacun dans le positionnement des lits, pour le respect du sommeil de tous. - Accompagner l'enfant dans l'attention et le respect des autres (dans leur espace de sieste, ambiance calme, utilisation exclusive du doudou/ tétine, ...). - Garantir une ambiance agréable (niveau sonore, luminosité, limiter les déplacements des adultes, ...). - Dormir à plusieurs sans réveiller les autres enfants. - Permettre aux enfants de communiquer (regards, se donner la main). - Développer l'empathie.

3- Faire de la collectivité, un lieu ouvert aux familles :

3-1/ Respecter les choix éducatifs parentaux:	<ul style="list-style-type: none">- Faire visiter les chambres aux familles, lors de la période d'adaptation (l'accès au quotidien est possible si leur enfant, est seul dans le dortoir).- Tenter de concilier les demandes et les choix éducatifs des parents avec ce que permet la collectivité, et le bien-être de l'enfant
3-2/ Permettre leur participation à la vie de leur enfant à la structure:	<ul style="list-style-type: none">- Permettre au parent de coucher ou lever son enfant, lorsqu'il est seul dans la chambre

5/ Soins d'hygiène.

Objectif(s) :

- ✓ Maintenir l'hygiène de l'enfant, afin qu'il puisse s'adonner à ses activités confortablement.
- ✓ Faire du soin corporel un moment privilégié d'échanges enfant / professionnel.
- ✓ Réaliser en sécurité et en collaboration avec l'enfant les soins d'hygiène et de confort.
- ✓ Respecter son intimité.

Déroulement du temps fort :

✓ **Quand?**

Les soins d'hygiène ont lieu aussi souvent que nécessaire, tout au long de la journée.

La couche des enfants est changée dès qu'il y a présence de selles, et au minimum une fois le matin et une fois l'après-midi pour l'urine. Le professionnel mouche le nez de l'enfant, lave son visage, ses mains, ... dès que nécessaire.

Un lavage des mains systématique à l'arrivée de l'enfant à la structure par son parent. Puis avant le repas et après passage aux toilettes, par l'équipe éducative.

✓ **ou?**

L'endroit doit être adapté au type de soin (la salle de change est l'endroit privilégié pour le change, soigner les petits accidents, ...).

✓ **Quel matériel ?**

Couche, crème, liniment, sérum physiologique, crème solaire = fournis par la structure, sauf si parent souhaite une autre marque.

Le matériel doit être préparé avant le soin. Le professionnel doit disposer de l'ensemble du matériel, sans laisser l'enfant seul sur la table de change.

L'approvisionnement des stocks et des différents pastes de soin est indispensable, au préalable.

Le matériel doit être adapté à l'usage des enfants (toilettes, pots, lavabos adaptés à la taille des enfants).

Le matériel doit être respectueux de l'ergonomie du professionnel (utilisation des escaliers pour l'accès des enfants à la table de change, ...).

Le professionnel utilise du linge de protection quand nécessaire : bavoirs, tabliers de peinture, ... ainsi que les équipements nécessaires à sa protection (gants, tabliers, ...).

Le professionnel veille à l'application du plan de nettoyage et de désinfection, mise en place sur la structure (table à langer, toilettes, ...).

✓ Mise en œuvre des objectifs :

1- Considérer le jeune enfant comme une personne unique et le respecter comme tel :

1-1/ Assurer sa sécurité physique, affective et émotionnelle :

- Ne jamais laisser un enfant seul sur la table de change. Toujours avoir une main sur lui (sécurité physique et besoin d'être contenu).
- Respecter et accompagner l'enfant dans son besoin d'intimité (sans excès). Changer la couche de l'enfant à l'abri des regards, faire attention aux allers et venues des adultes pendant ce temps.
- Utiliser des produits respectueux de la peau de l'enfant.
- Adopter une gestuelle adaptée et rassurante.
- Ne pas pratiquer la prise de température systématique.
- Retirer chouchous, barrettes, élastiques... avant la sieste et recoiffer l'enfant au réveil (chaînes de sucette et bijoux sont interdits en structure petite enfance).
- S'assurer que l'enfant ait des vêtements de rechange en nombre suffisant, adaptés à sa taille et à la saison.
- Garantir à l'enfant une literie propre, le mettre à l'aise avant la sieste (déshabillage).
- Eviter la présence du doudou lors du passage aux toilettes (le poser sur le bord du lavabo).
- Favoriser la continuité des soins par le même professionnel.
- Garantir des sanitaires propres, agréables, accueillants (veiller à ce que la chasse d'eau soit tirée après chaque enfant).
- Mettre du papier toilette à la disposition de l'enfant.

1-2/ Répondre à ses besoins :

- Maintenir l'enfant propre toute la journée : mouchage, lavage des mains, du visage, change de la couche, tenue vestimentaire, ... L'enfant peut arriver à la structure avant 8h15, en pyjama, couche changée. Après cet horaire, il arrive habillé pour sa journée.
- Prendre le temps avec chaque enfant.
- Accompagner l'enfant et sa famille dans l'acquisition de la maîtrise de ses sphincters. Poursuivre ce qui a débuté à la maison.
- Respecter le rythme d'acquisition de la propreté : encourager, ne pas forcer.
- Accompagner l'enfant aux toilettes aussi souvent que nécessaire, à sa demande ou lui proposer.
- Utiliser les outils de transmission sur l'évolution de l'acquisition de chaque enfant (tableau salle de sieste : couche en journée et/ou à la sieste, ou pas de couche).

<p>1-3/ Valoriser ses potentialités et favoriser ses découvertes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Laissez l'enfant terminer son activité (jeu, repas, sieste, ...) avant de lui proposer un temps de soin. - Permettre à l'enfant d'être acteur de ses soins, et ne pas le manipuler comme un objet. Lui expliquer ce qu'on lui fait. - Accompagner l'enfant : lui expliquer comment faire (déshabillage, ...), l'encourager, le féliciter. - Être attentif au respect du rythme de chacun : faire attention à ne pas placer l'enfant en situation d'échec. - Profiter de ce temps pour accompagner l'enfant dans la découverte de son corps, la construction de son schéma corporel. - Accompagner l'enfant dans son apprentissage de sa maîtrise des sphincters.
<p>1-4/ Favoriser sa prise d'autonomie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter la tenue vestimentaire de l'enfant à ses acquisitions (porter attention aux chaussures, robe, pantalon slim, bavoir, qui peuvent entraver le quatre pattes ou la marche, ...). - Faire participer l'enfant au soin (soulever ses fesses, se laver seul, jeter sa couche, ...). - Laisser l'enfant faire seul quand il le désire. L'aider si nécessaire, mais en priorité lui faire confiance. - Veiller à l'accès libre aux toilettes à tout moment de la journée. - Donner le choix à l'enfant entre l'utilisation du pot ou des toilettes. - Apprendre à l'enfant les gestes d'hygiène (se retrousser les manches, se laver les mains, se moucher, se déshabiller,)
<p>1-5/ Utiliser une communication adaptée à l'accueil du jeune enfant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Verbaliser le soin et tous les gestes qui l'accompagnent. - Faire attention à ne pas banaliser les soins d'hygiène. - Favoriser une relation individualisée et privilégiée avec l'enfant pendant les temps de soins. Se centrer sur le change et placer l'enfant au cœur du soin. - Ne pas commenter l'hygiène corporelle de l'enfant. Ne pas assimiler l'enfant à l'odeur de ses selles, par exemple (« tu ne sens pas bon »). - Demander à l'enfant l'autorisation de regarder sa couche. Ne pas la sentir. - Permettre à l'enfant de reconnaître quand il a besoin d'un soin d'hygiène. - Dédramatiser et rassurer l'enfant lors de soin de « petite pathologie ». - Encourager les réussites, être patient dans les acquisitions.

2- Faire de la collectivité, un lieu de vivre ensemble :

2-1/ Garantir une place pour chacun :	<ul style="list-style-type: none">- Prendre le temps pour chaque enfant, lui accorder toute notre attention, pour se sentir considéré, important.- Donner à chaque enfant, un casier pour ranger ses affaires personnelles.
2-2/ Favoriser sa socialisation :	<ul style="list-style-type: none">- Favoriser l'entraide entre les enfants (aider à mettre un chausson, ranger dans le casier, ...)- Profiter de l'effet de groupe pour susciter l'intérêt de l'enfant pour l'acquisition de la maîtrise de ses sphincters.- Laisser les enfants échanger sur la découverte de leurs corps.- Permettre à l'enfant d'appréhender les codes sociaux liés à l'hygiène : lavage des mains après le passage aux toilettes, après une activité, avant le repas, ...- Proposer un slip ou une couche « spéciale » pour les jeux d'eau

3- Faire de la collectivité, un lieu ouvert aux familles :

3-1/ Respecter les choix éducatifs parentaux:	<ul style="list-style-type: none">- Ecouter et respecter le choix des parents tout en veillant au bien-être de l'enfant.- Assurer une continuité avec la prise en charge familiale
3-2/ Permettre leur participation à la vie de leur enfant à la structure:	<ul style="list-style-type: none">- Permettre aux parents de changer, si nécessaire, leur enfant à l'arrivée ou au départ.- Rendre accessible les salles de bains aux parents.- Transmettre aux familles l'état de santé de leur enfant (les avertir en cours de journée si modification).

6/ Le Jeu.

Objectif(s) :

- ✓ Jouer c'est grandir.
- ✓ Permettre à l'enfant d'explorer, de faire des découvertes, d'expérimenter en fonction de ses compétences et au gré de ses envies.

Déroulement du temps fort :

Le Jeu est l'appropriation ludique de son environnement, développant la construction de sa personne (créativité, motricité, intellect, socialisation, ...).

Le professionnel place « *l'enfant dans des situations qui correspondent à son âge, met du matériel à sa portée, respecte le rythme de ses acquisitions motrices et l'aide à prendre conscience de ses accomplissements* » Maria Montessori.

Le professionnel se rend disponible pour l'enfant, il lui porte un regard bienveillant.

Il adopte un positionnement de recul pour favoriser l'expérimentation et la socialisation (position de « phare »).

✓ **Quand?**

Tout au long de la journée, car pour l'enfant tout est jeu.

Puis des situations de jeu sont proposées au cours de la libre circulation éducative (ou Itinérance Ludique® de Laurence RAMEAU), généralement de 9h00 à 11h15 et après le goûter.

✓ **ou?**

Dans la structure sont définis des univers (voir chapitre sur l'itinérance Ludique dans le projet éducatif 3-3 ci-dessus).

Les espaces sont aussi bien intérieurs qu'en extérieur.

L'ouverture des espaces est fonction du planning d'Itinérance Ludique établi chaque semaine.

✓ **Quel matériel ?**

Tout matériel qui n'est pas dangereux pour l'enfant, qui peut apporter affordance et enrichissement aux situations de jeu.

Pour que le jeu réponde aux besoins de découverte de l'enfant, le professionnel veillera tout au long de la journée à l'agencement des espaces de jeu (placer les petites voitures à proximité du garage, la dinette en ordre dans les placards, les poupées habillées, les puzzles constitués, les livres bien rangés, ...).

Cela contribue également à l'initiation au respect du matériel.

Chaque semaine, une réunion réunissant l'ensemble de l'équipe éducative (pendant la sieste des enfants), permet de compléter la feuille d'Itinérance Ludique. Il s'agit de définir les rôles de chacun chaque jour de la semaine suivante (volante ou phare), quelles situations de jeu proposées, dans quel univers.

✓ **Mise en œuvre des objectifs :**

1- Considérer le jeune enfant comme une personne unique et le respecter comme tel :

<p>1-1/ Assurer sa sécurité physique, affective et émotionnelle :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la motricité libre (laisser l'enfant faire seul, ne pas le mettre dans une position et/ou situation qu'il n'a pas acquises seul). - Sélectionner des jouets en lien avec les capacités de l'enfant (hochet pas trop lourd pour les plus petits, ...). - Eclairer les situations de jeu, du regard du professionnel en position de « phare ». - Être garant du respect de l'exploration et de la découverte de chacun, gérer les conflits entre enfants. - Observer les jeux qui attirent l'enfant pendant sa période de familiarisation, pour pouvoir lui proposer à nouveau et ainsi créer des repères.
<p>1-2/ Répondre à ses besoins :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre la libre circulation éducative, permet à chaque enfant de vaquer à ses occupations et fonction de ses besoins. - Proposer des activités libres et/ou organisées tout au long de la journée, à l'intérieur comme à l'extérieur. - Permettre une accessibilité plus aisée pour l'enfant entre les espaces intérieur et extérieur. - Proposer le Jeu, sans l'imposer. - Proposer des activités organisées en adéquation avec le développement de l'enfant et l'ambiance du groupe du moment. - Proposer des activités ciblées, permettant à l'enfant de répondre à une problématique spécifique (pâte à modeler/ constipation, coucou-cache/ difficultés de séparation, ...). - Garantir à l'enfant la possibilité de jouer seul. - Accepter que l'enfant vienne et reparte sans participer. - Offrir des temps réguliers (chaque jour) pour s'aérer dans le jardin, découvrir la nature, ...
<p>1-3/ Valoriser ses potentialités et favoriser ses découvertes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Observer les enfants pour adapter les propositions de jeu. - Garantir l'affordance d'une situation de jeu et l'enrichir régulièrement. - Accepter que l'enfant détourne le Jeu. - Diversifier les situations de Jeu, pour multiplier les découvertes.

	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager l'exploration du matériel mis à disposition. - Favoriser l'ouverture sur l'extérieur (accueil d'intervenant et sorties pédagogiques).
1-4/ Favoriser sa prise d'autonomie.	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre accessible les jouets, permettant un libre choix de l'enfant. - Laisser l'enfant manipuler et expérimenter. - Ne pas faire à la place de l'enfant. - Laisser à l'enfant la liberté de participer ou non à l'activité organisée. - Veiller à ce que tous les enfants puissent accéder à l'activité organisée, liberté de circuler entre les espaces. - Solliciter une aide des enfants au rangement des jeux.
1-5/ Utiliser une communication adaptée à l'accueil du jeune enfant.	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre à l'enfant de faire ses découvertes du matériel par lui-même. - Encourager l'enfant dans ses découvertes. - Accompagner l'enfant dans ses émotions, ses ressentis (importance de la verbalisation). - Respecter les créations de l'enfant (ne pas juger, ne pas dénaturer). - Faciliter la coopération entre enfants, en cas de conflits. - Rester disponible pour les enfants tout au long de la situation de jeu. - Utiliser la Lsf. - Se déplacer jusqu'à l'enfant pour lui parler, se mettre à sa hauteur. - Donner un minimum de consigne, pour un jeu de société ou juste pour garantir une situation de jeu intéressante pour tous les enfants (comme laisser le parcours de psychomotricité en place).

2- Faire de la collectivité, un lieu de vivre ensemble :

2-1/ Garantir une place pour chacun :	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer suffisamment de jeu pour que chaque enfant en ait un. - Offrir une diversité de situation de jeu pour répondre à l'intérêt de chacun. - Aménager les espaces de Jeu, de sorte à ce qu'ils puissent être porteurs de sens pour le développement de l'enfant. - Permettre à l'enfant d'adopter différentes postures face au Jeu (être acteur, être observateur, le laisser s'ennuyer -l'ennui favorise le développement de l'imaginaire, de la créativité-, ...).
2-2/ Favoriser sa socialisation :	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les échanges par le Jeu. - Induire les règles de la société à travers le Jeu. - Gérer les conflits par la démultiplication d'un même jeu pour éviter les tensions. - Suggérer la coopération.

	<ul style="list-style-type: none"> - Limiter le nombre de jouets différents pour éviter la surexcitation. - Ne pas intervenir dans l'exploration des univers de jeu, la régulation de la fréquentation de l'univers se fait naturellement. - Garantir à chaque enfant une exploration avec le copain qui lui convient (on ne cherche pas à séparer certains enfants).
--	--

3- Faire de la collectivité, un lieu ouvert aux familles :

3-1/ Respecter les choix éducatifs parentaux:	<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer l'intérêt pour l'enfant de la motricité libre et l'accompagner. - Faire accepter qu'un jeu apporté de la maison soit utilisé par les autres enfants et donc peut être abîmé.
3-2/ Permettre leur participation à la vie de leur enfant à la structure:	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre au parent de rester un moment avec son enfant (temps chanson, ...) - Communiquer sur l'organisation de l'itinérance ludique (tableau affiche dans le hall avec le planning à la semaine, l'intérêt pédagogique des situations de jeu, le « phare » qui l'anime). - Afficher des photos dans le hall sur les situations de jeu, permet de donner à voir un instant de la vie de l'enfant en l'absence de son parent. - Faire des transmissions de qualité sur le vécu de l'enfant pendant les activités, ses acquisitions, ses relations avec les autres enfants, ... - Mettre en place des ateliers parents/ enfants, pour participer à la vie de la structure. - Organiser des festivités, invitation des familles, qui vont permettre ce partage.

Conclusion

Ce projet d'établissement est le résultat d'un travail en équipe, d'environ 2 ans :

BOISSADY Estelle, IDE.

BUISSON Laurie, CAP AEPE.

CHAVANNE Anne-Marie, CAP AEPE.

HAMELIN Faustine, AP.

LAURENT Stephanie, AP.

LEVET-ROUDET Pascale, CAP AEPE.

MARCEL Jeanine, AP.

MORNIEUX Laura, AP.

NOIRET Aurélie, EJE.

POUCHAN Severine, CAP AEPE.

ROCHE Karine, CAP AEPE.

VILLAMONT Chrystel, CAP AEPE.

Merci à chacune pour son implication dans la réflexion.

Merci à chacune pour ce beau projet plant au centre de toutes les pratiques, le respect de l'enfant et de sa famille.

Ce document sera présente à chaque nouveau membre de l'équipe.

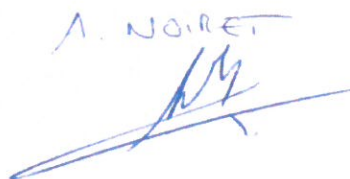
Il est à disposition des familles, des stagiaires dans le hall de la structure.

Il est transmis au gestionnaire, à la CAF, la PMI et à la **MSA**.

Tous les 5 ans, environ, il sera réévalué, réajuste.

Travail rédigé par Aurélie NOIRET, Educatrice de Jeunes Enfants et Directrice du Multi Accueil du Colombier.

Projet d'établissement rendu à Monsieur Le Maire de Culoz, Franck ANDRE-MASSE, approuvé par le conseil municipal le 29 septembre 2022.

A. NOIRET




Multi-accueil
Mairie de Culoz
01350Culoz

« Chaque instant passe avec l'enfant est précieux. Le petit bout de chemin que nous faisons avec lui doit se construire avec respect et humilité. La confiance acquise au fil du temps deviendra a/ors une force inestimable pour son devenir. »

Christine SCHULH